Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

La Safer Paca repart au contact



Après un été marqué par les incendies, la sécheresse et les fortes chaleurs, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur (Société d'aménagement foncier d'établissement) renforce son action depuis Manosque. Sa rentrée est largement consacrée aux collectivités, à la protection des terres agricoles et à la transmission des exploitations. La Safer sera au salon Med'Agri à Avignon ce 14 et 15 octobre, au parc des expositions.

Le foncier agricole n'attend pas, particulièrement alors que les exploitations régionales affrontent des épisodes climatiques plus fréquents et plus intenses. La Safer Paca installée à Manosque, continue d'aller à la rencontre des élus lors de plusieurs rendez-vous départementaux et du salon Med'Agri, à Avignon les 14 et 15 octobre prochains.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Copyright Mireille Hurlin

Depuis Manosque, une rentrée de terrain

Objectif ? Aider les communes et les intercommunalités à préserver leurs terres, anticiper les mutations foncières et soutenir les projets agricoles locaux. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la pression urbaine, touristique et environnementale s'exerce fortement sur les espaces ruraux, chaque hectare compte. La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles, promulguée le 18 août 2026, élargit les moyens d'action des Safer. Elle impose notamment de les informer lors de la conclusion ou de la cession d'un bail emphytéotique portant sur des biens à usage agricole.

Le droit de préemption

Autre évolution notable ? La possibilité d'exercer un droit de préemption jusqu'à 10 ans après le changement de destination d'un bâtiment agricole. Une disposition qui vise à limiter les détournements d'usage et à empêcher que des bâtiments autrefois voués à l'agriculture ne quittent trop facilement leur vocation initiale. Les équipes de la Safer Paca ont intégré ces nouvelles règles dès l'été. Elles devront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

désormais les traduire dans un accompagnement très opérationnel, au plus près des communes. Diagnostics agricoles, études des prix et des transactions, inventaire du patrimoine foncier communal : la Safer propose d'abord aux élus de mieux connaître leur territoire. Son outil Vigifoncier permet également de suivre les mouvements du marché et d'identifier les secteurs où une intervention peut s'avérer nécessaire.



Copyright Mireille Hurlin

Un réseau largement implanté

Les conventions d'intervention foncière couvrent 790 communes sur les 946 que compte la région, soit plus de huit sur dix. Cette veille peut faciliter l'installation d'agriculteurs, la reconquête de friches, la création de projets alimentaires territoriaux ou encore la gestion de biens sans maître. La Safer intervient aussi aux côtés des collectivités dans leurs politiques de sobriété foncière, de renaturation et de préservation des espaces naturels et forestiers. Une approche nécessaire qui touche à l'alimentation, à l'eau, aux paysages et à l'attractivité durable des territoires. La rentrée aura surtout une priorité :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

transmettre les exploitations. De nombreux agriculteurs approchent de l'âge de la retraite, tandis que l'installation de nouveaux profils demeure parfois freinée par le coût du foncier, l'accès au logement ou la complexité des reprises.

Maintenir les terres dans leur vocation

La Safer souligne sa vocation à accompagner les cédants, à repérer et épauler les repreneurs et à maintenir les terres dans leur vocation agricole au profit d'une mobilisation collective. « Notre mission est de préserver, transmettre et préparer l'avenir », résume Patrice Brun, président de la Safer Paca. La tournée a débuté le 8 octobre aux Alpes-de-Haute-Provence, s'est poursuie le 9 dans le Var, puis de mardi 13 à jeudi 15 octobre à Med'Agri, à Avignon. Le 15 octobre, la Safer sera également présente aux Salons des Maires des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes. Des rendez-vous où se jouera, bien plus discrètement qu'il n'y paraît, une part de l'avenir agricole régional.

Mireille Hurlin



Copyright Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Patrice Brun réélu président de la Safer PACA



La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a tenu son assemblée générale au cours du mois de juin durant lequel son président Patrice Brun a été réélu.

Patrice Brun vient d'être réélu, à l'unanimité, à la tête de la Safer PACA. Ce sera donc le dernier mandat pour cet agriculteur à Reillanne (04) qui entend poursuivre les efforts de la Safer durant les quatre prochaines années tout en apportant de l'innovation. « La période est difficile, elle appelle à un renforcement de notre action », a-t-il déclaré.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

La réélection de Patrice Brun s'est accompagnée de la nomination de Jérémy Lieutier, jeune agriculteur installé entre Moustiers-Sainte-Marie et Sisteron, au poste de vice-président. De son côté, il souhaite renforcer l'ouverture, améliorer la pédagogie autour des missions de la Safer, et assurer une meilleure diffusion des informations afin de favoriser l'adhésion de tous les porteurs de projets.

Le président a aussi renouvelé sa confiance au directeur général délégué Laurent Vinciguerra, nommé en 2022 mais au sein de la Safer PACA depuis 2008, soulignant la qualité de son engagement et de son pilotage opérationnel.

Parmi les priorités de la Safer PACA, il y a la poursuite du Projet Pluriannuel d'Activité Stratégique 2022-2028, qui se concentre notamment sur la transmission des exploitations, le repérage et la remise en cultures de friches, ainsi que la lutte contre les détournements d'usage des terres agricoles, mais aussi le pilotage économique affiné en temps de crise.

Comité technique de la Safer : une immersion aux airs de 'petit parlement foncier'